

Tél : 04.75.01.31.49 - Fax : 04.75.01.33.99

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

C9061.00

DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE SIX MARS

Nous, Société Civile Professionnelle, Geneviève HERNANDEZ – SAINT MACARY-Nathalie FIALON, Huissiers de Justice Associés à la résidence de MONTELIMAR (Drôme), y demeurant 134, Route de Châteauneuf, l'un d'eux soussigné,

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, société anonyme à conseil d'administration au capital de 124 821 566 euros, dont le siège est 26/28, Rue de Madrid 75008 PARIS, identifiée au RCS de PARIS sous le numéro B 379 502 644, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, venant en lieu et place de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE à la suite d'une opération de fusion par voie d'absorption de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE par la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT effective à compter du 1er juin 2015

A la suite du commandement de payer valant saisie délivré par la SCP DE BELVAL & KLEIN, Huissiers de Justice Associés à LE PONT DE CLAIX 38802, le 10/01/2019 à Monsieur Gérard Joseph Marcel PEILLET

A la suite du commandement de payer valant saisie délivré par la SELARL CHASTAGNARET – ROGUET – CHASTAGNARET – MAGAUD, Huissiers Associés à LYON – 69, le 17/01/2019 à Madame Jeanne Andrée ROBINE épouse PEILLET

Nous nous sommes transportés ce jour, sur la commune de MONTELIMAR (Drôme), Rue Charles Peguy, Résidence les Portes de Provence, Bâtiment D appartement D17 au premier étage de l'immeuble,

Où en la présence de :

- Madame MORANT Marine, locataire
- Monsieur MORENO Alex, diagnostiqueur à BANNES (07)

- Monsieur MORENO Flavien, diagnostiqueur à BANNES (07)
- Maître Nathalie FIALON, Huissier de Justice Associée, demeurant 134, Route de Châteauneuf BP 355 – 26208 MONTELIMAR CEDEX

Nous avons établi le procès-verbal descriptif de l'immeuble ci-après désigné :

DESIGNATION :

Un ensemble immobilier situé à MONTELIMAR (26200), Rue Charles Péguy, Impasse Aicard, Rue Piaf, Route de Saint Paul : ledit ensemble immobilier dénommé « Les Portes de Provence » à usage d'habitation soumis au régime de la copropriété des immeubles bâtis, figurant au cadastre :

- Section BT n°95 lieudit Impasse Jean Aicard : 22a 94ca
- Section BT n°233 lieudit Route de Saint Paul : 7a 24ca
- Section BT n°237 lieudit Route de Saint Paul : 45a 15ca
- Section BT n°238 lieudit Impasse Jean Aicard : 69a 35ca
- Section BT n°351 lieudit Route de Saint Paul : 12a 78ca
- Section BT n°240 lieudit Impasse Jean Aicard : 5a 42ca
- Section BT n°241 lieudit Impasse Jean Aicard : 23a 34ca
- Section BT n°80 lieudit Impasse Jean Aicard : 6a 63ca

Soit une surface totale de 1hectare 92 ares 85 centiares

Il s'agit :

- Du lot n°103 dans le bâtiment D, au premier étage, un appartement T2 portant le numéro D17 du plan du premier étage du bâtiment D avec balcon et les 330/100000^{ième} de la propriété du sol et des parties communes générales
- Du lot n°2129 soit sur les parkings extérieurs, un emplacement aérien pour le stationnement d'un véhicule automobile portant le n°143 du plan de repérage des parkings aériens et les 16/100000^{ième} de la propriété du sol et des parties communes générales

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte sous seing privé en date à CARCASSONNE du 27/05/2008, déposé au rang des minutes de Maître Stéphane GROSJEAN notaire à CARCASSONNE (Aude) aux termes d'un acte en date du 27 mai 2008 dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de VALENCE le 30/05/2008 volume 2008P n°3320

DESCRIPTION :

Il s'agit d'un appartement n°D17 au premier étage côté Nord-Ouest d'un immeuble formant l'entrée D de la copropriété Résidence les Portes de Provence.
Et d'un parking extérieur aérien portant le n°143, se trouvant devant l'entrée de l'immeuble.

APPARTEMENT AU PREMIER ETAGE COTE NORD OUEST :

SEJOUR :

- Sol : en parquet flottant et plinthes en bois, en bon état.
- Murs et plafond : en gouttelettes en bon état

Présence de :

- Côté Ouest, une porte fenêtre à deux battants en PVC avec volet roulant manuel donne accès à une terrasse
- Deux radiateurs électriques
- Au plafond, un point lumineux

Photo n°1

UNE TERRASSE :

- Sol : en ciment, en bon état
- Son bardage métallique peint en bon état

UN COIN CUISINE :

- Sol : en parquet flottant et plinthes en bois, en bon état.
- Murs et plafond : en gouttelettes en bon état

Présence de :

Une cuisine aménagée comprenant :

- Un plan de travail avec un évier en inox et plaque de cuisson à induction. Au-dessus de ce plan, le mur est carrelé en bon état.
- Un meuble sous évier, en bon état
- Une hotte GLEM
- Un néon
- Un meuble haut deux portes et deux étagères centrales
- Une VMC
- Au plafond, un point lumineux
- Une fenêtre à un battant en PVC avec volet roulant manuel, en bon état.

Photo n°2

HALL D'ENTREE :

- Sol : en parquet flottant et plinthes en bois, en bon état.
- Murs et plafond : en gouttelettes en bon état

Présence de :

- Un placard mural fermé par deux portes coulissantes ; à l'intérieur, une étagère et un coin penderie contenant un cumulus Thermor 150 L.
- Un interphone vidéophone
- Un boîtier électrique avec fusibles fermé par une porte métallique
- Un thermostat d'ambiance
- Une porte d'entrée en bois en bon état
- Au plafond, un point lumineux

Photo n°3

SALLE DE BAINS :

- Sol : carrelage et plinthes carrelées, en bon état
- Murs : en partie faïencée et en partie en gouttelettes, le tout en bon état
- Plafond : en gouttelettes, en bon état

Présence de :

- Une vasque avec sa robinetterie en bon état
- Un meuble sous vasque fermé par deux portes en bon état
- Un miroir
- Un support avec deux spots en bon état
- Une baignoire avec sa robinetterie et pommeau et flexible, en bon état ; son habillage faïencé est en bon état
- Une tringle à rideau
- Au plafond, un point lumineux
- Une VMC ATLANTIC
- Une porte en bois, en bon état

Photo n°4

WC :

Il est séparé de la salle de bains par une porte coulissante en bois

- Sol : carrelage et plinthes carrelées, en bon état
- Murs et plafond : en gouttelettes en bon état

Présence de :

- Au plafond, un point lumineux
- Un WC avec abattant, en bon état
- Une VMC Atlantic

CHAMBRE SUD OUEST :

- Sol : en parquet flottant et plinthes en bois, en bon état.
- Murs et plafond : en gouttelettes en bon état

Présence de :

- Une fenêtre à un battant en PVC avec volet roulant en bon état
- Un radiateur THERMOR
- Au plafond, un point lumineux
- Une porte en bois, en bon état

Photo n°5

L'appartement est occupé par Mademoiselle MORANT Marine pour un loyer mensuel de 450 euros par mois, réglé auprès de l'AGENCE FONCIA ST JAMES 161, Route de Marseille 26200 MONTEILIMAR.

L'appartement est chauffé au chauffage électrique.

Les façades sont en enduit, en bon état.

Photo n°6 : vue de la façade Est et de l'entrée du bâtiment D

Photo n°7 : vue de la façade Nord et Ouest du bâtiment D

La Résidence Les Portes de Provence est fermée par un portail métallique.
Elle bénéficie d'un gardien

Concernant les éléments techniques du bâtiment, un rapport est dressé ce jour par Messieurs MORENO Alex et Flavien, diagnostiqueurs à BANNES.

Nos opérations étant terminées, nous nous sommes retirés et de tout quoi nous avons rédigé le présent Procès Verbal de Constat, pour servir et valoir ce que de droit. Sont annexées avec le présent acte, une série de photographies prises par nos soins et revêtues du cachet de notre Etude.

Maître Nathalie FIALON
Huissier de Justice Associée



Première expédition

Photo 1



Photo 2



Photo 3

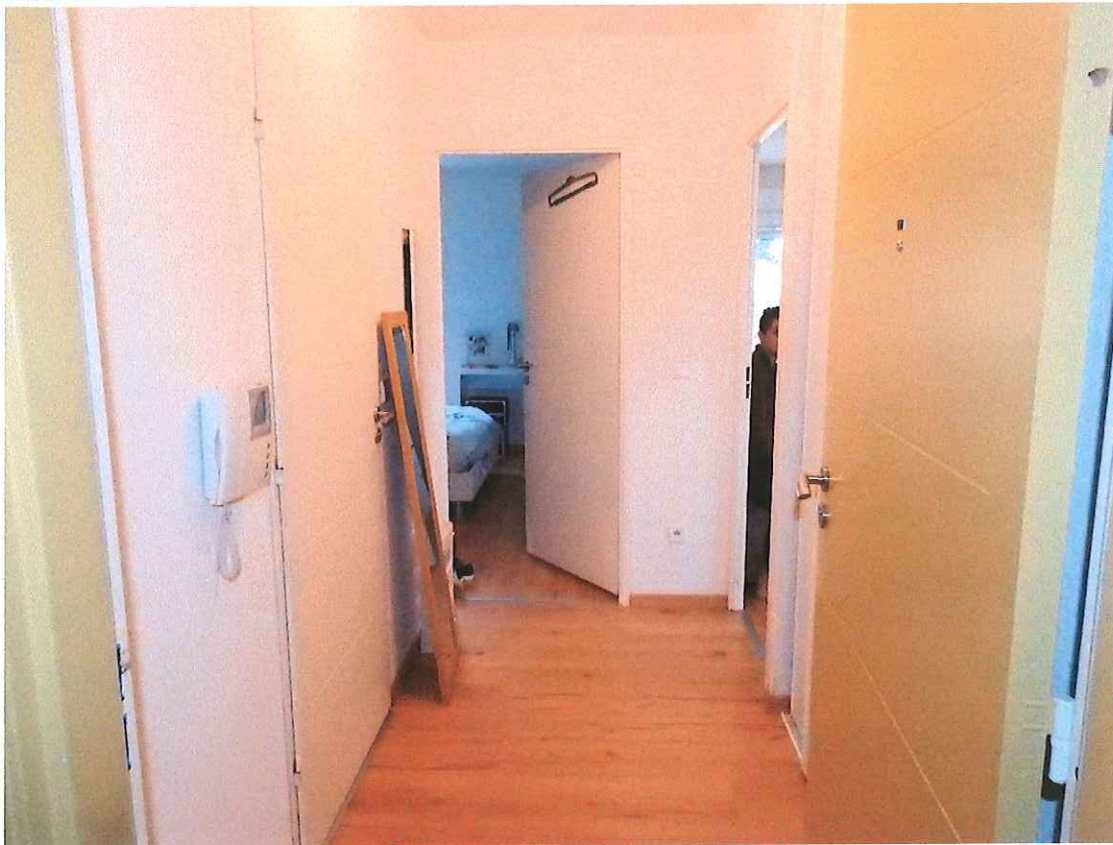


Photo 4

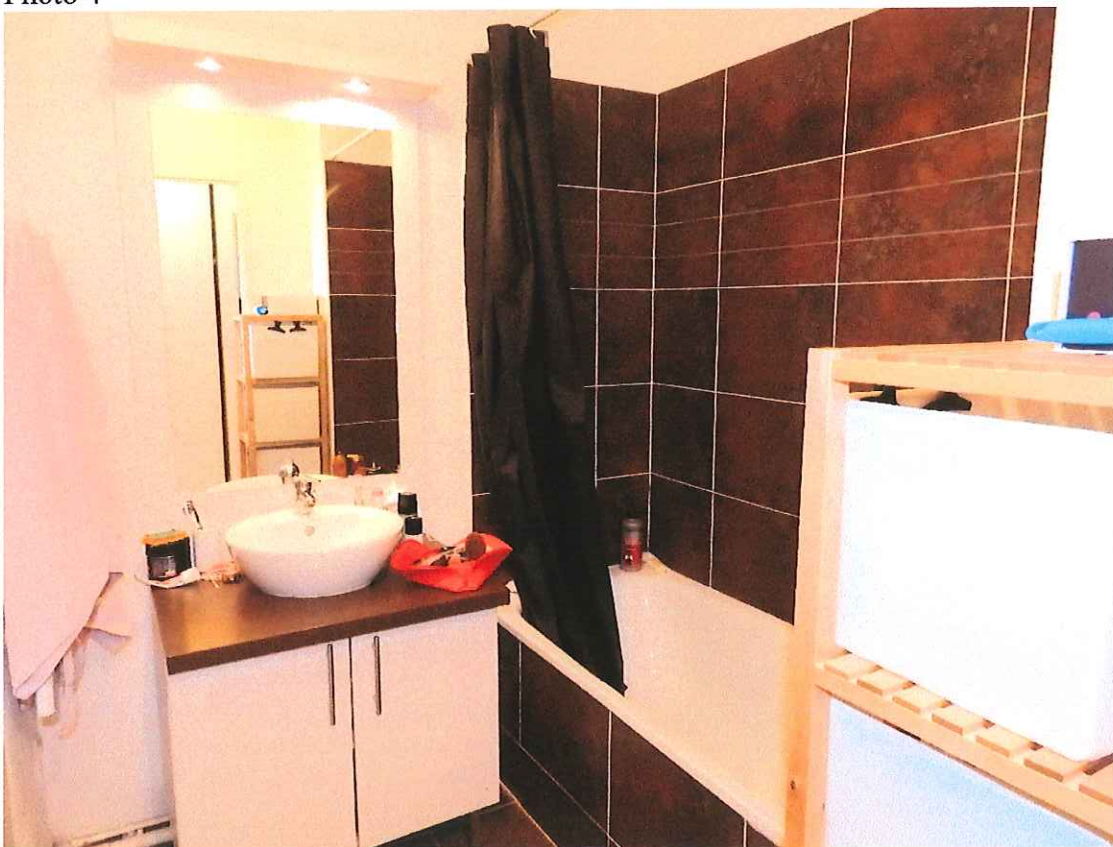


Photo 5



Photo 6



Photo 7

